

- Principes et méthodes d'analyse et d'enquête des AT/MP
- Mener l'enquête après l'accident
 - Principes et méthodes d'enquête
 - Recueillir les faits : 5M et facteurs influents
 - Rechercher les causes : la méthode de résolution de problème des « 5 pourquoi » ; La pluralité et l'enchaînement des causes
 - Définir et mettre en œuvre les mesures correctives
 - Assurer les retours d'expérience et capitaliser
 - Savoir rédiger un compte-rendu d'enquête et suites à donner
- Mise en situation : Analyse d'un accident de travail survenu dans une entreprise dans le cadre d'une mission du Réfèrent SST

4. L'ACTION PRÉVENTIVE : LES RISQUES PROFESSIONNELS (JOUR 3, 4 ET 5)

- **Connaitre les risques professionnels** : Définition ; Les métiers, tâches courantes et ponctuelles associées ; Les situations dangereuses rencontrées ; les mesures de prévention et moyens de maitrise possibles
 - Les risques liés à l'activité physique
 - Les risques liés à la charge mentale et aux risques psychosociaux
 - Les risques biologiques, chimiques et liés aux produits
 - Les risques liés aux phénomènes physiques
 - Les risques liés aux déplacements dans les locaux
 - Les risques liés aux équipements de travail
 - Les risques liés à l'organisation du travail
- **Savoir identifier et évaluer des risques professionnels** :
 - Principes et méthodes d'identification et d'évaluation
 - Définir les unités de travail
 - Identifier les situations dangereuses liées à chaque unité de travail
 - Hiérarchiser les risques pour déterminer les priorités d'action.
 - Formuler des propositions de prévention des risques et établir le plan d'actions
- **Élaborer et mettre à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels** - **DUERP** : les obligations de l'employeur (*mise à jour de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail*) ☞ *évaluation, documentation, mise à jour et communication ; traçabilité collective des expositions ; Conservation et mis à disposition ; programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail*
- **Missions particulières du réfèrent SST : travaux réalisés dans l'établissement par une entreprise extérieure**
 - Obligations d'information et de collaboration entreprise utilisatrice/ entreprise intervenante

Pôle Formation 58-89

- Inspection préalable commune et plan de prévention, réunions et inspections périodiques et réception des travaux
- Opérations de chargement et déchargement des marchandises
- **Missions particulières du référent SST : Conduire une visite d'étonnement en santé et sécurité des locaux de travail** : organisation et planification des visites, guide de visite, compte-rendu de visite et suites à donner
- **Les outils du management de la santé et sécurité au travail** : principes et exigences de des normes et autres référentiels de management de la santé et sécurité au travail
☞ ISO 45001 (2018), MASE, etc.

5. **CONCLUSION** : SYNTHÈSE DES RÔLES & MISSIONS DU RÉFÉRENT SST (JOUR 5)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Remise des supports de formations et autres documents et outils utiles au Référent SST
- Études de cas pratiques
- Échanges et retour d'expériences sur les pratiques des entreprises